

CANDIDATURE

A envoyer avant le 11 janvier 2026

Parle-nous de ton film préféré : en texte,
en vidéo, en dessin, comme tu veux !
Et envoie-nous tes motivations pour
devenir critique cinéma du Jury du
37e festival Jeunes Bobines !



Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse

E-mail :

E-mail parent :

Téléphone portable :

Téléphone portable n°2 :

Je m'engage sur toute la durée du projet Jury
Jeune, du parcours culturel jusqu'à la cérémonie de
palmarès du festival Jeunes Bobines.

Fait à le / / 202..

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné.e

autorise mon fils / ma fille, à participer au projet de
Jury Jeune, à être présent.e aux ateliers du parcours
culturel, à visionner tous les films en compétition, à
partager les différents temps d'échanges.

Je m'engage à assurer tous ses trajets, jusqu'au Cairn
pour le parcours culturel des premières étapes, et
durant tout le festival du 13 au 18 février 2026.

Je partage mon contact pour covoiter.

Fait à, le / / 202..

Signature

C'EST QUOI ÊTRE JURY JEUNE CRITIQUE CINÉMA ?

- Découvrir le monde, les codes et l'envers du décor du cinéma.
- S'initier à l'analyse de films et comprendre les techniques de réalisation des films.
- Échanger ses impressions, émotions, réflexions avec les autres membres du Jury Jeune.
- Argumenter ses idées mais aussi prendre en compte celles des autres lors des discussions.
- Rencontrer des professionnels du cinéma et de la culture.
- Vivre au cœur d'un festival avec ses bénévoles, ses partenaires et son équipe.
- Déterminer un palmarès collectivement et décerner 3 prix :
 - Prix du meilleur long métrage en compétition
 - Prix du meilleur court métrage en compétition
 - Prix d'interprétation Jeunes Bobines

*Ce projet permet de découvrir le cinéma par
l'apprentissage et l'analyse de films, tout en se
formant à travers les rencontres avec des
professionnels et l'éducation à l'image.*

CONTACT

Camille Stice, médiatrice culturelle du Cairn

jeunesbobines@lansenvercors.fr

07 85 72 10 02 | 04 76 95 50 05

Le Cairn, 180 rue des écoles 38250 Lans en Vercors

www.festivaljeunesbobines.fr

Le 37e festival
JEUNES BOBINES
recherche son

Jury Jeune
Critique cinéma !

Tu aimes
le cinéma ?

Tu as entre 13 et 18 ans ?

Tu aimes échanger
autour des films ?

Tu rêves de vivre une
expérience de Jury
dans un festival ?

**INSCRIS-TOI AVANT LE 11 JANVIER 2026,
EN ENVOYANT TA CANDIDATURE AU CAIRN**

www.festivaljeunesbobines.fr

LE CAIRN
LANS EN VERCORS

DEVENIR JURY JEUNE

ÉTAPE 1 → SORTIE CINÉMA, ANALYSE D'IMAGES & JEU DE RÔLE

- **Où ?** Au cinéma Le Club de Grenoble et à l'Espace Europe de Saint-Egrève
- **Quand ? Samedi 31 janvier** - Départ 8h45 du Cairn / retour à 17h30 (selon circulation)
- **Pour faire quoi ?** Sortie commune avec les jeunes jury et ciné-club de Saint-Egrève, projection et débat d'un film avec le directeur, animation ludique jeux de rôle par l'Association Familiale de Saint-Egrève.
> Prévoir le pique-nique / Goûter offert par le Cairn

ÉTAPE 2 → IMMERSION AU 10ÈME FESTIVAL À VOUS DE VOIR !

- **Où ?** À La Vence Scène, Saint-Egrève
- **Quand ? Samedi 7 février** - Départ 8h45 au Cairn / retour à 17h
- **Pour faire quoi ?** Découverte du festival et ses coulisses, séance de film, animations sur le 7e art, échanges et présentation du festival Jeunes Bobines, avec le ciné-club et le Jury du festival A vous de voir.
> Petit-déjeuner offert par la Vence Scène à 9h30
> Pique-nique & goûter offerts

ÉTAPE 3 → JURY JEUNE DU 37e Festival Jeunes Bobines

- **Où ?** Au Cairn, à Lans en Vercors
- **Quand ? Du ven. 13 au mer. 18 février 2026**, à partir de 11h ou 13h selon les jours

ORGANISATION

Le Jury Jeune s'engage à participer :

- Au parcours culturel en amont, qui les prépare à leur rôle au sein du Festival.
- A toutes les séances en compétition : 6 séances avec un court et un long métrage (en VF ou VOSTFR) projetés en après-midi et/ou soirée, pendant le festival du 13 au 18 février 2026 (avec un jour off).
- A la remise des prix du palmarès au Cairn.
- Et à se rendre au festival par ses propres moyens.

Le festival s'engage à :

- Accompagner les jurés, lors du parcours culturel et pendant le festival dans leur découverte du monde du cinéma.
- Prendre en charge les jeunes au départ du Cairn pour les emmener en minibus sur les lieux des sorties (étapes 1 & 2) en amont du festival
- Pendant le festival, le groupe est pris en charge par un.e professionnel.le du cinéma. Un repas est assuré le midi ou le soir, à la cantine du festival, en fonction du programme de visionnage de films.

Les horaires sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction de la programmation.

TARIF

Une contrepartie financière de **70€ par jeune** est demandée pour l'ensemble du projet Jury Jeune (pour l'encadrement par des professionnels, les entrées cinéma, transports et repas).
Après la sélection des candidats, le règlement pourra se faire par virement bancaire, en espèces ou par chèque.

Autorisation de captation de l'image / de la voix

Cette autorisation a pour vocation de vous laisser la possibilité, en tant que représentant légal d'un mineur, d'autoriser ou de refuser la captation, la diffusion de l'**image** (fixe ou animée) ou l'**enregistrement de la voix** ou l'**affichage du nom** de votre enfant dans le cadre du **projet culturel de Jury Jeune** coordonné par Le Cairn en amont et pendant le Festival Jeunes Bobines.

La participation au projet de Jury Jeune peut faire l'objet de reportages photo et vidéo, d'enregistrement vocal ou de diffusion de leur travail. Ces captations pourront être utilisées comme outils de valorisation des projets du Cairn et du Festival Jeunes Bobines, sur tous types de supports (papier, visuel, numérique, presse) à titre non-commercial.

La durée de la cession des présents droits est de 50 ans à partir de la première fixation de l'image.

L'utilisation des images, documents écrits ou sonores des participants relève des droits à l'image et du respect de la propriété intellectuelle. Les données personnelles sont les informations qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Elles sont protégées par divers instruments juridiques concernant le droit à la vie privée, dont notamment la loi Informatique, fichiers et libertés de 1978, la directive 95/46/CE au niveau communautaire ainsi que la Convention n°108 pour la protection des données personnelles du Conseil de l'Europe.

A REMPLIR PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DU JEUNE

Je soussigné.e [Nom Prénom]

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant
[Nom Prénom]

- autorise la captation de l'image / la voix de l'enfant
 n'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

*Découpe et envoie ta candidature
avant le 11 janvier 2026.*

Sélection des candidatures et confirmation des inscriptions : mardi 13 janvier 2026.
Une priorité sera donnée aux nouveaux inscrit.e.s n'ayant jamais participé au projet,
en fonction du nombre de candidatures reçues.